

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

☎ 04-77-63-23-35 / saintmarceldefelines@orange.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 49 – 2ème trimestre 2020

NUMERO 49

JUIN 2020

EDITO



Faut-il revenir sur le caractère exceptionnel de l'installation du nouveau conseil municipal ? Comme vous le savez, c'est avec deux mois de retard que les nouveaux élus ont été installés dans leur fonction. Ce délai, imposé par les circonstances, a obligé le conseil municipal sortant à prolonger le mandat. Les adjoints, Mme Pontdevy-Magaud et M. Berchoux ont fait preuve d'abnégation et de dévouement pour assurer la continuité des affaires communales.

Je les en remercie sincèrement. Lors de ce premier conseil, nous avons procédé à l'élection du maire et des adjoints. Le scrutin « masqué » a dévoilé la nouvelle équipe.

Maryline Verne a été élue première adjointe. Elle continuera à gérer l'école en maintenant l'étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Plus largement, ses missions s'étendront aux domaines de l'enfance et de la jeunesse. Sébastien Delmas et Sébastien Allier deviennent respectivement deuxième et troisième adjoints. Le premier prendra en charge la gestion des bâtiments communaux et des espaces verts. Il pourra compter sur l'équipe technique expérimentée pour mener à bien l'ensemble des chantiers en cours et à venir. Le deuxième portera le dossier de l'urbanisme épaulé en l'occurrence par Stéphanie Charbonnier. Il gèrera également l'entretien des routes et chemins de randonnée et veillera au traitement des eaux usées.

Pour ma part, j'ai été réélu maire de notre commune.

Avec acuité, je mesure l'ampleur de la tâche et les responsabilités du mandat qui commence et se poursuit. Avec humilité, je remercie l'ensemble du conseil pour la confiance accordée aux adjoints et à moi-même.

Nous nous sommes mis au travail sans attendre. L'ensemble des conseillers municipaux va nous accompagner et nous épauler dans l'accomplissement de nos missions. En nous appuyant sur l'expérience des élus aguerris, en profitant de la vitalité des novices, en nous reposant sur le professionnalisme de nos agents, nous nous engageons au service de l'ensemble des Félines et Félineois. En espérant que la fin de la crise sanitaire soit imminente, l'équipe municipale vous souhaite un bel été.



Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

COMMEMORATION DU 08 MAI 1945



Conformément aux instructions préfectorales relatives à la commémoration du 8 mai 1945, elle s'est déroulée sans public. Monsieur Le Maire accompagné d'un adjoint était présent pour déposer une gerbe.

Ethan ALLIER s'est porté volontaire pour hisser le porte drapeau.

TRAVAUX SUR LA RD 83

La circulation sera interdite sur la RD 83 reliant Pinay à Saint Marcel de Félines à partir du 15 juin et ce jusqu'au 22 juin de 8h à 16h30 sauf le week-end et jours fériés. Des travaux de renouvellement de couche de surface de chaussée vont s'effectuer. Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules.



DECHETS SAUVAGES



Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages sur des espaces privés ou publics. Au delà du caractère répréhensible de ces actes, nous faisons appel au sens civique de chacun afin que cesse ces comportements.

Cette photo représente l'ensemble des poubelles retrouvées le vendredi 4 juin à l'Escale.

Pour les particuliers, la déchetterie du secteur est à votre disposition gratuitement pour les tailles de haies, de pelouses, gravats.... Il existe également des solutions de compostage à la maison lorsqu'il s'agit de végétaux moins encombrants.

URBANISME



Procéder à des travaux ou constructions (même démontables) sans autorisation d'urbanisme sont des infractions qui vous exposent à des risques :

La majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale ou votre responsabilité civile. Les infractions sont notamment constituées par la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue.

Vous pouvez donc être poursuivis auprès des juridictions judiciaires que sont le PENAL et le CIVIL.

- Par l'administration
- Par un tiers
- Les recours judiciaires peuvent entraîner des frais ; indemnités ; amendes ; majoration de taxes.....

D'autre part, lors de la cession du bien objet du délit, le certificat de conformité ne pourra pas vous être délivré.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie



ADRESSAGE : SAINT MARCEL ET PINAY ONT ŒUVRE ENSEMBLE



Symboliquement, des élus de Pinay et St-Marcel-de-Félines avaient décidé d'utiliser un même support pour la pose des panneaux indiquant le nom des routes à la limite de leur commune respective.

Certains ne se représentant pas aux dernières élections municipales, ils ont donc mis un point d'honneur à exécuter cette dernière mission ; Jean François Mathelin, très investi dans ce travail était présent sur un autre secteur et donc absent sur la photo, merci également aux employés communaux pour leur aide.

PERSONNEL COMMUNAL : DEPART EN RETRAITE DE CLAUDE GUILLAUME



Claude Guillaume a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juin 2020.

Il est entré à la commune en mars 2007 dans le cadre d'un contrat aidé. Il a été titularisé en septembre 2008 au poste d'adjoint technique.

L'équipe municipale le remercie pour toutes ces années passées au service des félinosises et félinos.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

LES BREVES FELINOISES : UNE PAGE SE TOURNE

Après 12 ans de réalisation, de rédaction, de vos brèves félinosises l'équipe de rédaction se renouvelle en très grande partie.

De nouveaux élus vont intégrer la commission communication.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication : Magali, Geneviève, Anne-Marie, Fabienne ainsi que les élus Isabelle, Nathalie et Hervé.

Par ailleurs, il vous est rappelé que cette commission est composée d'élus et de non élus et que si vous souhaitez participer à l'équipe de rédaction vous pouvez vous faire connaître en mairie. Vous serez les bienvenus!

Gestion des déchets

Tous les services de gestion des déchets fonctionnent à nouveau normalement sauf la collecte des textiles et les déchèteries qui ont adapté leurs conditions d'accueil pour des raisons sanitaires.

FONCTIONNEMENT DES 5 DÉCHÈTERIES DE FOREZ-EST :

(situées sur les communes de Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (qui touche Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières.

A partir du 2 juin, l'accès aux déchèteries se fait à nouveau sans rendez-vous.

Les agents de déchèteries sont chargés de réguler les entrées pour favoriser le respect des distanciations sociales ...

Le créneau entre 15h et 18h étant moins fréquenté, nous encourageons les usagers à le privilégier, afin d'éviter d'importantes files d'attente...

Les usagers peuvent amener plusieurs types de déchets par passage.

Attention : les produits toxiques et les textiles ne sont pas acceptés pour l'instant.

Pensez à bien trier vos déchets en amont afin de ne pas perdre de temps sur le quai.

Pour des raisons sanitaires, les conditions d'accès des déchèteries sont adaptées :

- ▶ 1 seule personne par véhicule (enfants interdits)
- ▶ Respect des gestes barrières (distanciation sociale...)
- ▶ Port de masques et de gants souhaité

Merci de :

- ▶ Respecter l'attente et l'agent de contrôle chargé de réguler les entrées
- ▶ Venir avec vos outils personnels pour le déversement des déchets verts (râteau, balai...)

En cas de non-respect des consignes et conditions énoncées ci-dessus, l'accès en déchèterie pourra être refusé.

Horaires d'ouverture des déchèteries (haute saison) :

Lundi : 14h00-18h30 et du mardi au samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30 (fermées les jours fériés)

Attention, la déchèterie de Panissières est fermée les matins du lundi au jeudi

COLLECTE DES TEXTILES : elle a été complètement stoppée par manque de filière pour le recyclage. Elle ne pourra pas reprendre avant mi-juin au plus tôt.

Il est demandé aux usagers de conserver leurs textiles à domicile dans l'attente d'un retour à la normale.

Merci de votre compréhension. Renseignement service Déchets : 04 77 28 29 38

ASSAINISSEMENT COLLECTIF SPANC

Halte aux lingettes dans les wc !

Je ne jette pas « tout à l'égout »

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau ou faire notre vaisselle. Une fois salies, ces « eaux usées » s'évacuent dans des canalisations mises en place spécialement pour leur transport. Les eaux usées s'écoulent gravitairement sur de longues portions, mais il est souvent nécessaire de les « relever » grâce à des pompes.

Arrivées dans la station d'épuration, les eaux usées subissent différents traitements puis elles sont rejetées, épurées, dans le milieu naturel.

Pas de lingettes dans les WC !

Jetées dans les wc, les lingettes, comme tout autre déchet solide (protections hygiéniques, tampons, couches...) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : Lorsqu'elles arrivent en entrée des stations, elles se coincent dans les grilles, bouchent les pompes, et perturbent le fonctionnement de la station.

Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remontent alors dans les maisons ou s'écoulent par les regards directement dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Ces recommandations sont aussi valables pour les cotons-tiges, les préservatifs usagés ou les petits emballages plastiques.



Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Après utilisation, ayez le bon geste jetez-les dans votre poubelle !



Les lingettes envahissent les stations d'épuration



BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque s'est installée dans ses nouveaux locaux au rez de chaussée de l'ancien foyer la Roche.

En attendant la réouverture complète, trois dates vous sont proposées si vous voulez échanger vos livres avant les vacances : les samedis 20 juin, 4 juillet et 25 juillet de 10h30 à 11h30.

Un marquage au sol sera mis en place afin de respecter les règles sanitaires. Merci de venir avec votre masque.

Si vous n'êtes pas disponible à ces dates là, n'hésitez pas à contacter Nathalie au 06 76 02 29 14 pour un portage à domicile.



ECOLE PUBLIQUE



En cette période particulière de crise sanitaire, la commune et l'équipe éducative ont souhaité faciliter la scolarisation des élèves félinois en travaillant ensemble à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Ainsi, les agents de la commune ont dû réaménager l'espace de l'école et se familiariser au protocole sanitaire pour accompagner les enfants à respecter ces consignes. Au vu des contraintes liées à cette période particulière, l'équipe a été renforcée par deux jeunes félinaises, Marie Bourg et Coralie Dutel.

L'implication de tous a permis une réouverture de l'école le 11 mai.

La mairie a souhaité maintenir les services de garderie et de cantine scolaire.

Marie BOURG



Coralie DUTEL

DISTRIBUTION DE MASQUES



La municipalité remercie les référents de quartier de leur disponibilité et leur implication pendant cette période de crise sanitaire.

Deux distributions de masques ont eu lieu pendant la période de confinement.

La mairie a effectué un achat groupé avec la Communauté de Communes de Forez Est pour offrir à chaque administré un masque.

De plus, chaque félinoise et félinois a reçu un autre masque offert par la Région Auvergne Rhône Alpes.



RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, il doit se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:

saintmarceldefelines@orange.fr

par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook :

Commune de Saint Marcel de Félines.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h

Afin de permettre la continuité durant la période de confinement, la mairie a sollicité la préfecture pour obtenir une dérogation. Producteurs et consommateurs ont dû s'adapter au protocole sanitaire exigé... La contribution de tous, a permis un nouveau fonctionnement :

le drive félinois!

Ainsi, chaque producteur vous propose la liste de ses produits, il suffit de faire votre sélection et d'envoyer par SMS votre commande. La mairie transmet par mailing l'actualité des producteurs et de leurs produits. Aussi, si vous ne recevez pas ces mails, n'hésitez pas à solliciter la mairie.

Un grand merci à chacun d'entre vous de participer au maintien de nos activités et à la vie du village.

HORAIRE DU MARCHE : de 16h30 à 18h Place de la Bascule

Les producteurs présents au marché du mardi:

- **BOHY Sébastien (06 40 07 89 68):** Premières Cerises de l'année..... 5,90 euros/kilo ou 24,50 euros/ les 5Kgs kilos. Sébastien propose des salades (plusieurs variétés : laitue verte, batavia blonde, feuille de chêne rouge). Les prix sont : 1,10 euros / pièce ou 1,90 euros les deux. Il vous propose aussi des oeufs (3.90 euros la douzaine). Comme nous tous, vous pouvez le joindre en passant commande par SMS ou mail : contact.comme.avant@gmail.com.
- **Jean luc D'Aléo (06 11 75 70 83)** est toujours là avec ses bons pains merci de passer avant dimanche soir 18h. Le levain et le temps de pousse du pain n'est pas compressible !!!!
- **Claire (06 78 90 57 53)** présente une semaine sur deux.
- Pour les commandes de fromages chèvre **Valérie Picard (06 14 78 03 05)** et brebis **Magali Sabot (06 84 35 60 76)**, les commandes sont possibles jusqu'à lundi soir (disponibilité selon stock). Possibilités d'avoir des merguez d'agneau sur commande.
- **Brigitte Bourg (06 81 89 16 84)**

La période de confinement étant terminée, Magali recommence la consigne des pots. Il faut les ramener par lot de 12 ou 24 pots maximum de manière à mieux gérer les retours et pouvoir rendre les consignes à tout le monde. Lors de votre commande, mentionnez si possible le nombre que vous ramenez.

Nous vous transmettons les bons de commande des producteurs du mardi :

A parts égales

Pain 100% bio pur levain naturel
Jean Luc 06 11 75 70 83

- Pain semi complet nature 650g: 3,20e - 4,92e/Kg
- Pain semi complet aux graines 650g: 3,70e - 5,69e/Kg
- Pain 100% grand épeautre (650g): 5e - 7,69e/Kg
- Pain 100% Khorazan 650g: 5,70e - 8,77e/Kg
- Pain 100% Engrain(petit épeautre) 650g: 5,70e - 8,77e/Kg
- Pain semi complet aux noix 320g: 2,70e - 8,44e/Kg

Pour les personnes familières avec l'outil informatique, il est désormais possible de passer vos commandes de pain par internet en suivant ce lien (une simple inscription est nécessaire pour pouvoir valider la commande)

<https://www.local.direct/marche-de-saint-marcel-de-felines>

Vous pouvez aussi utiliser comme jusqu'à maintenant le sms au 06 11 75 70 83

BOURG Brigitte
Fromages de vache

Fromage frais :	0,80 €
Fromage mi sec :	0,80 €
Fromage sec :	0,80 €
Fromage Brique :	1,70 €
Fromage gros sec :	1,20 €
Fromage sec paquets de 10 :	2,50 €
Fromage blanc par 4 :	1,60 €
Fromage blanc par 6 :	2,30 €

PICARD Valérie Fromage de chèvre
Tél : 06 14 78 03 05

- Le Crottin : 1,30 euros
- La galette félinoise : 4 euros
- Les 6 faisselles : 3,30 euros
- Les 6 rigolos : 3,00 euros
- La brique : 2,30 euros

L'éventail de fromages est disponible à différents stades (frais, mi-sec, affiné, sec et bleu).

Merci de préciser votre choix lors de la commande.

TARIF FROMAGES DE BREBIS FROMAGES ET CRÉMERIE

TOMME	28 euros / kg
LE P'TIT BREBIS FRAIS	3 euros / pièce
LE P'TIT BREBIS MI-SEC	3 euros / pièce
LE P'TIT BREBIS SEC	2,50 euros / pièce
LE PETIT CAILLE	3,00 euros / pièce
AIL DES OURS	3 euros / pièce
LES CÔNES DES PINS (apéro)	3,50 euros / barquette (125g)
FESTIFS aromatisés	1 euro / pièce
(Fleurs, HE citron et poivre vert curcuma, poireau échalotes carotte, herbes de Provence)	
FETA	15 euros / kg
YAOURTS NATURE (160g)	1,2 euros / le pot
YAOURTS aromatisés (160g)	1,35 euros / le pot
confiture de cerises noires	
vanille bourbon	
confiture de châtaignes AOP	
écorces d'orange confites	
myrtilles	
citron	
MERGUEZ D'AGNEAUX	13 euros / kg



GAEC SABOT La ferme des pins qui dansent 42122 ST MARCEL DE FÉLINES
04 77 63 78 13 / 06 84 35 60 76 Fromages et yaourts de brebis



Olivier DELOIRE & Claire PICHOT
La Grange à Liens - Ferme & Auberge
Dorthoray - 42470 LAY - 06 78 90 57 53
fermeaubergedorthoray@orange.fr

Nom :
Prénom :
N° de téléphone portable :

Bon de commande Marchés 2020

		Prix /kg ou /pot	Nombre de colis
Viande de porc	Rôti - 1 kg	11,50 €	
	Rouelle - 1 kg	10,50 €	
	Côtes - 500g (2 côtes)	10,00 €	
	Grillades - 500g (2 grillades)	10,30 €	
	Saucisson à cuire - 500 g	12,00 €	
	Saucisson forestier - 500 g	16,70 €	
	Saucisses - 500g (6 saucisses)	12,00 €	
	Porquez - 500g (6 saucisses)	12,00 €	
	Lard en tranches - 500g (4 tranches)	10,00 €	
	Lardons frais - 500g	12,50 €	
	Sauté - 1 kg	10,50 €	
	Escalopes dans le jambon - 500g (5 parts)	13,30 €	
	Chair à saucisses assaisonnée - 500 g	10,00 €	
	Filet Mignon - 750 g environ	18,50 €	
Charcuterie et plats cuisinés	Pâté de Tête en verrine - 180g	4,00 €	
	Pâté de Tête en verrine - 350g	5,60 €	
	Pâté de Campagne en verrine - 180g	4,00 €	
	Pâté de Campagne en verrine - 350g	5,80 €	
	Saucisson Sec - 250g à 300g environ	24,00 €	
	Jambon Blanc - 300g	23,00 €	
	Pâté de Campagne cuit au four - 250g	14,30 €	
	Pâté de Campagne cuit au four - 500g	14,30 €	
	Fromage de Tête en tranche - 300g	13,00 €	
	Saucisson Brioché - 800g environ	16,00 €	
	Pâté en Croûte (Farine Biologique) - 400g	16,70 €	
	Pâté Croûte Apéro aux pistaches (Farine Biologique) - 180g	16,90 €	
	Pâté Croûte Apéro aux pistaches (Farine Biologique) - 480g (1 barre)	16,90 €	

Commerces félinois :

- ⇒ Ouverture du bar/restaurant **Chez Céline** à partir du mardi 2 juin en respectant le protocole sanitaire.
Contact : 04 77 64 61 35
- ⇒ **Le salon d'Emilie**, ouverture depuis le lundi 11 mai.
Contact : 09 81 26 28 29
- ⇒ **L'Escale**: réouverture depuis le 2 juin, service en semaine mais, comme durant le confinement, la vente à emporter continue.
Changement de leurs horaires d'ouvertures pour cet été.
Consommation sur place ou à emporter du lundi au samedi midi et soir.
Contact : 04 77 64 63 35

LOCATION DE VELOS ELECTRIQUES

La commune a acquis deux vélos électriques pour que les jeunes européennes, en service volontaire européen, puissent se déplacer aux alentours de la commune.

Suite à leurs départs, nous proposons aux félinosises et félinois de découvrir l'utilisation d'un vélo électrique.

Le tarif est de 20€ pour un week-end et de 70€ pour une semaine. Les réservations se feront à la mairie entre 9h et 11h.

Vie associative

LES PAS PRESSES



Après la réouverture des chemins, les "Pas Pressés" reprennent la marche en douceur .

Ces 2 mois sans passage sur les chemins ont favorisé la pousse de l'herbe, et les 2 dernières semaines ont été consacrées au fauchage ; plusieurs licenciés du club ont dégagé des chemins félinois, mais il restait encore beaucoup à faire. Ce lundi, le tracteur du Syndicat Mixte du Barrage de Villerest a complété le travail grâce au quota des heures de mise à disposition.

La reprise des séances de marche nordique accompagnées par Patrick et Laurent pourront donc reprendre. Attention, les groupes seront limités à 10 personnes, chacun devant respecter les consignes de sécurité et apporter son gel hydroalcoolique.

Pour les marches du mercredi, un essai de reprise aura lieu à partir du 3 juin avec les mêmes préconisations. Rendez-vous à 14 h devant la salle du temps libre à St-Marcel avec la présence d'au moins 2 accompagnateurs.

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes avait initialement planifié la fête du village le samedi 12 septembre 2020. Cette journée se voulait amicale et bon enfant avec un concours de pétanque et un casse croûte autour des producteurs locaux. Elle devait se poursuivre par une soirée d'enfer avec un bal et un feu d'artifice qui devait illuminer le ciel et les yeux des félinois.

Malheureusement la situation sanitaire actuelle ne permet pas d'assurer un tel événement et nous préférons dès à présent suspendre certaines activités telles que le concours de pétanque, le bal ainsi que le feu d'artifice.

A l'heure actuelle les membres du comité des fêtes ne sont pas en mesure de vous confirmer le maintien ou l'annulation totale de la manifestation.

Le comité des fêtes vous souhaite à tous une bonne saison estivale et n'oubliez pas, faites attention à vous et à vos proches.

DON DU SANG

Le don du sang a eu lieu le vendredi 15 mai à la salle polyvalente de Saint Just la Pendue.

102 personnes étaient au rendez-vous. Toutes les précautions avaient été prises pour assurer la sécurité sanitaire de tous.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 7 août pour le prochain don.

ETANG DES CARPILLONS

En raison de la crise sanitaire, la pêche à l'étang a ouvert le mercredi 03 juin en suivant les préconisations gouvernementales (marquage au sol, distanciation...)

Du fait d'une ouverture tardive, les membres de l'association ont décidé de diminuer le coût de la carte annuelle :

20 € à l'année au lieu 30€ pour les adultes

10 € pour les enfants de 7 à 14 ans

5 € la carte à la journée

Les cartes sont en vente chez Céline ou auprès des gardes de pêche.

Il n'y aura pas de lâcher de truites cette année en raison de l'ouverture tardive.

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

JUIN:

- Samedi 20 juin : Permanence à la bibliothèque de 10h30 à 11h30

JUILLET:

- Samedi 4 juillet : Permanence à la bibliothèque de 10h30 à 11h30
- Vendredi 10 juillet : Marche de nuit, Pas Pressés
- Samedi 25 juillet : Permanence à la bibliothèque de 10h30 à 11h30

AOUT:

- Vendredi 7 août : Don du sang à St Just la Pendue, 16h à 19h (J-P THOMAS)
- Jeudi 15 août : Messe à la Grotte de Félines, 10h30 (M. CHIRAT)
- Samedi 22 & Dimanche 23 : Voyage des « Pas Pressés » (B. BISSUEL)

SEPTEMBRE:

- Mercredi 2 : Reprise club Détente et Loisirs, MTL* (J. BRUEL)
- Lundi 7 : Reprise de la gymnastique féminine, MTL* (C. GONDRAS)
- Mercredi 9 : Reprise marche du mercredi « Pas Pressés » (J. MATHELIN)
- Samedi 12 : Fête du village, Comité des fêtes
- Jeudi 17 : A. Générale Sou des Ecoles, 20h00, Mairie (C. DE HENNEZEL ET C. MALAVIEILLE)
- Vendredi 25 : Cinéma, 20h30, Château, Les amis du Château de St Marcel
- Samedi 26 : Assemblée Générale des « Pas Pressés », 19h, MTL* (B. BISSUEL)

PERSONNES A CONTACTER POUR LES ASSOCIATIONS

- ANCIENS AFN / E. DURAND / 04.77.64.64.27 / 06.88.71.61.36
- ATHLETIQUE CLUB FELINOIS CHEVREUILS FELINOIS / S. VERNE / 04.77.63.20.51 vernesebastien42@gmail.com
- BOULE DU MORILLON / J-P. DARGON / Contact : J.P. Chambriard 06 50 95 03 93 jean-paul.chambriard@orange.fr
- CHASSE COMMUNALE « LA FELINOISE » / E. JACQUET / 04.77.64.66.40
- CINEMA - LES AMIS DU CHATEAU DE ST MARCEL / L. COLOMBET / 06.13.14.70.27 laury.lo@lilo.org
- CLUB "DETENTE ET LOISIRS" / J. BRUEL / 06.75.31.88.49
- COMITE DES FETES / B. DELMAS et S. ROCHARD / 06.76.06.25.22- 06 19 68 80 05 ComiteDesFetes.Felinois@gmail.com
- DON DU SANG / J-P. THOMAS / 06.72.49.05.64
- ETANG DES CARPILLONS / C. BERTHOLET / 06.14.92.07.89
- GROTTTE DE FELINES / M. CHIRAT / 04.77.63.24.89
- GYMNASTIQUE FEMININE / C. GONDRAS / 04.77.64.63.20 chantal.gondras@orange.fr
- LES PAS PRESSES / B. BISSUEL / 04.77.70.92.57 bernard.bissuel@orange.fr
- MAPA CHANTEPIERRE / M-C PEILLON / 04.77.63.24.64 paul.peillon@wanadoo.fr
- MARCHÉ DE NUIT / J. MATHELIN / 04.77.64.65.46
- SCENE POUR TOUS / C. HURSTEL / Contact : F. GROSBELLETT 06.03.59.28.28
- SOU DES ECOLES / C. DE HENNEZEL ET C. MALAVIEILLE / 06.18.91.92.98 - 06.82.99.91.14 clemcdh@hotmail.fr - candicemalavieille@gmail.com
- TELETHOUS / J-F. MATHELIN / 04.77.63.22.48 jfam.mathelin@orange.fr
- UNION SPORTIVE NFG / J.L. CHIRAT / 06.27.46.29.32
- VELO CLUB FELINOIS / J-P BATHIE / 06 70 36 62 03 bathie.jean-paul@orange.fr